



Club labellisé
DÉVELOPPEMENT



COUPE DES BORDS DE MARNE 10 et 11 FÉVRIER 2024

PATINOIRE MUNICIPALE

1 RUE DU POITOU

93330 NEULLY-SUR-MARNE

 www.clubpanm.org
 comitesportifpanm@gmail.com
 [panm93330](https://www.facebook.com/panm93330)
 [patinage.neully.sur.marne](https://www.instagram.com/patinage.neully.sur.marne)
 01 43 09 87 67
 06 09 62 46 66



VENEZ LES ENCOURAGER !
ENTRÉE LIBRE





Club labellisé
DÉVELOPPEMENT



Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,

L'ensemble des membres du bureau et les entraîneurs du club du P.A.N.M ont le plaisir de vous inviter à participer à notre compétition :

Coupe des Bords de Marne 2024

Samedi 10 février & Dimanche 11 février 2024

Patinoire Municipale
1 rue du Poitou
93330 Neuilly-sur-Marne

Vous trouverez dans ce dossier tous les éléments nécessaires à l'inscription de vos patineurs :

- Renseignements généraux (*Dates, modalités d'inscription, ...*)
- Fiche d'inscription
- Adresses d'hôtels à proximité de notre patinoire.

Sachez que nous aurons à cœur de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

En espérant avoir le plaisir de vous recevoir lors de la compétition, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en nos sentiments sportifs les meilleurs.

L'équipe du PANM



Club labellisé
DÉVELOPPEMENT



COUPE DES BORDS DE MARNE

Samedi 10 et Dimanche 11 février 2024

Patinoire Municipale
1 rue du Poitou
93330 Neuilly-sur- Marne

DATES IMPORTANTES :

Date limite d'inscription par mail : **LUNDI 8 JANVIER 2024**

Date limite de réception du règlement : **SAMEDI 13 JANVIER 2024**

Musique à envoyer avant : **SAMEDI 27 JANVIER 2024**

Tirage au sort : **1 SEMAINE AVANT LA COMPÉTITION** par système informatique.

CATEGORIES & NIVEAUX

Elle est réservée aux patineurs de la Filière :

Régionale : A, B, C, D - R1/R2

Catégories Dames et Messieurs : Poussins - Benjamins - Minimes - Novices – Juniors/Seniors

Ainsi qu'aux patineurs de la zone IDF – Centre :

Filière Fédérale : Novices – Juniors – Seniors (Dames – Messieurs)

Filière Nationale : Poussins – Benjamins – Minimes (Dames- Messieurs)

La Compétition est SUPPORT DE MEDAILLES jusqu'à la pré-bronze sous réserve de validité du PANEL



Club labellisé
DÉVELOPPEMENT



RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

- Les patineurs devront être en possession, **le jour de l'inscription**, d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saison 2023-2024. Attention, aucune inscription pour des patineurs non licenciés ne pourra être acceptée.
- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition.
- Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.
- Les clubs s'attacheront à tenir à jour les feuilles de contenus de programmes de leurs patineurs en saisissant les éléments sur le site de la CSNPA au plus tard 14 jours avant le début de la compétition.
- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants.
- Les réclamations sont définies et réglementées par le règlement général des officiels d'arbitrage.
- Les personnes participant à une compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrite par la FFSG.
- Les patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs sont tenus d'obéir aux instructions des officiels d'arbitrage en charge de la compétition.

Les musiques devront être envoyées à l'avance par mail à coachspanm@gmail.com en pièce jointe ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (Ex : wetransfer) au plus tard le **samedi 27 janvier 2024**.

Le nom des fichiers musicaux dans cet e-mail doit être au format :

Division Catégorie Sexe NOM Prénom (Ex : R2 Novice Messieurs DEGLACE Axel.mp3).

Néanmoins le patineur devra prévoir un support numérique (clé USB, téléphone, tablette, ...) avec la seule musique de son programme.



Club labellisé
DÉVELOPPEMENT



RÈGLEMENT TECHNIQUE

- **Pour toutes les catégories : Règlement CSNPA 2023 - 2024**
- Lors de la compétition, les licences peuvent être demandés.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE REGLEMENT

Le nombre de participants par club n'est pas limité. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre de 180 programmes pour le week-end sera atteint.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée et nous appliquerons les priorités suivantes :

Priorité 1 :

A/B/C/D - R1/R2

Priorité 2 Zone IDF Centre :

Filière Fédérale : Novices – Juniors – Seniors (Dames – Messieurs)

Filière Nationale : Poussins – Benjamins – Minimes (Dames- Messieurs)

Priorité 3 autres zones suivant places disponibles et inscriptions en attente

- Pour que les inscriptions soient considérées complètes, les clubs doivent remplir avec précision le formulaire joint au présent règlement et indiquer clairement le nom, prénom et coordonnées du correspondant chargé des inscriptions dans leur association.
- Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier. Le non-paiement intégral des inscriptions entraînera la désinscription des patineurs du club concerné.
- La liste des patineurs ainsi que le montant des inscriptions (formulaire en pièce jointe), devront nous parvenir :
 - par mail : comitesportifpanm@gmail.com **ET** coachspanm@gmail.com
 - Ou par courrier à l'attention de :

Madame VECCHI Virginia
17 Bis Avenue Jean Stephan
93330 NEUILLY SUR MARNE



Club labellisé
DÉVELOPPEMENT



- Le montant de l'inscription est fixé à **47 euros** par participant, le règlement est adressé par

Chèque du club uniquement, libellé à **l'ordre du PANM** ou par **virement bancaire** :

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	06220	00020302801	13	EUR	CCM NEUILLY PLAISANCE GARE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8062	2000	0203	0280 113
BIC (Bank Identifier Code)					
CMCIFR2A					
Domiciliation CCM NEUILLY PLAISANCE GARE 22 BOULEVARD GALLIENI 93360 NEUILLY PLAISANCE ☎33158030621			Titulaire du compte (Account Owner) PATINAGE ARTISTIQUE DE NEUILLY MARNE MAIRIE DE NEUILLY PLACE FRANCOIS MITTERRAND 93330 NEUILLY SUR MARNE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

- Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical). Les forfaits sont à signaler dès leur connaissance au club organisateur par mail.



Club labellisé
DÉVELOPPEMENT



RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

 : comitesportifpanm@gmail.com


 : 06 09 62 46 66 ou 06 25 76 79 91

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

 : coachspanm@gmail.com

Entraîneurs :

Mme Laurie FRETEY -  : 06 79 10 44 76

M Yoann MORROT -  : 06 64 73 74 71

HOTELS A PROXIMITE

MILTON HOTEL : 3, Rue Du Canal, 93360 Neuilly-Plaisance - 01.43.08.88.88

<http://www.mhp.paris>

RESIDHOME Neuilly Bords De Marne (appart'hotel) : 1 rue du Canal, 93360 Neuilly-Plaisance - 01.41.53.05.06

<http://www.residhome.com/residence-hoteliere-aparthotel-neuillyplaisance-238.html>

CITY RESIDENCE Marne-La-Vallée-Bry-Sur-Marne (appart'hotel)

Résidence La Garenne, 80, Avenue Georges Clemenceau, 94360 Bry-sur-Marne

<http://www.city-residences.eu>

IBIS BUDGET Villemomble : 14, allée du plateau ZAC La Garenne, 93250 Villemomble

<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-2573-ibis-budget-villemomble/index.shtml>

HOLIDAY INN Paris Marne-La-Vallée : 2 boulevard du Levant, 93167 Noisy-le-Grand - 01.45.92.47.47

<http://www.ihg.com/holidayinn/hotels/fr/fr/noisy-le-grand/parmv/hoteldetail>

NOVOTEL Marne La Vallée Noisy Le Grand : 2 Allée Bienvenue, 93160 Noisy-le-Grand – 01.48.15.60.60

<http://www.novotel.com/fr/hotel-1536-novotel-marne-la-vallee-noisy-le-grand/index.shtml>

IBIS BUDGET Marne la Vallée Noisy le Grand : 4 allée Bienvenue, 93160 Noisy-le-Grand - 01.43.05.20.20

<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-1545-ibis-marne-la-vallee-noisy/index.shtml>

MERCURE Paris Val de Fontenay : Avenue des Olympiades, 94120 Fontenay-sous-Bois - 01.49.74.88.88

<http://www.mercure.com/fr/hotel-1037-hotel-mercure-paris-val-de-fontenay/index.shtml>

PLAN D'ACCES A LA PATINOIRE

SITUATION

La patinoire de Neully sur Marne est située Avenue Léon Blum à Neully sur Marne.

Parking Dauphiné gratuit, accès gratuit par Avenue Dauphiné. Attention le samedi matin jusqu'à 14h est un jour de marché.



ACCES EN TRANSPORT EN COMMUN :

- Accès Bus 303 Arrêt « Ile de France » Neully-sur-Marne
- Bus 127 Arrêt « Ile de France » Neully-sur-Marne
- RER « A4 » Arrêt « Neully-Plaisance », puis BUS 203/214 Arrêt « Ile de France » Neully-sur-Marne



Club labellisé
DÉVELOPPEMENT



